



Aux médias – communiqué de presse

Genève, le 21 février 2017

Les associations signataires de ce communiqué – le Centre social protestant (CSP), le Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève, le Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) et le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et des travailleurs (SIT) – saluent l'avancée majeure que constitue pour les personnes sans statut légal l'opération Papyrus, présentée à l'occasion de la conférence de presse conjointe du canton et du Secrétariat d'État aux migrations de ce 21 février 2017. En tant que partenaires du projet, elles se félicitent de l'aboutissement de plusieurs années de travaux préparatoires, et tiennent à relever l'esprit de collaboration dans lequel ces derniers se sont déroulés.

Avec l'opération Papyrus, de nombreuses personnes bien intégrées, dont une majorité de familles, pourront retrouver l'espoir et sortir de l'ombre. En posant des critères simples, clairs et objectifs, l'opération Papyrus permettra en outre aux personnes concernées de décider en toute connaissance de cause de déposer (ou non) une demande de régularisation. Enfin, les mesures d'accompagnement prévues dans le cadre de ce projet pilote devraient permettre – tant aux personnes concernées qu'aux structures qui seront sollicitées – de gérer au mieux la période critique que constitue souvent une régularisation. Une fois régularisées, ces personnes seront enfin en mesure de défendre leurs droits et de dénoncer les nombreux abus dont elles sont aujourd'hui victimes (conditions de travail précaires, logeurs peu scrupuleux, prédateurs criminels, etc.). En stabilisant leur situation au niveau du permis de séjour, elles seront mieux armées pour sortir de la précarité dans laquelle l'absence de statut les avait enfermées.

Les associations de défense des migrant-e-s sans statut légal, réunies au sein du Collectif de soutien aux sans-papiers, ont toujours dénoncé l'hypocrisie qui consistait à accepter que des milliers de personnes vivent et travaillent à Genève, contribuant à la prospérité du canton, sans leur offrir d'autre horizon que la précarité et la clandestinité. Après les premières Assemblées générales du début des années 2000 et la création du Collectif de soutien aux sans-papiers, les associations ont, à plusieurs reprises, interpellé les autorités sur la problématique et demandé qu'une solution soit trouvée à la présence sur le territoire de milliers de travailleuses et de travailleurs sans-papiers. Au cours des six dernières années, nos associations ont mené de patientes négociations et apporté leur contribution aux travaux préparatoires pour ce projet en

offrant leur expertise et leur excellente connaissance des réalités de terrain. Aujourd'hui, grâce à la très forte implication des organisations de défense des personnes migrantes ainsi qu'à la lucidité et au pragmatisme dont ont fait preuve les autorités genevoises dans ce dossier, nous sommes en mesure de proposer une solution à l'impasse dans laquelle la politique migratoire avait conduit les sans-papiers.

Les associations de défense des migrant-e-s sans statut légal se préparent maintenant, en étroite concertation avec les autorités cantonales, à tout mettre en œuvre pour que l'opération Papyrus puisse se concrétiser de la manière la plus fluide possible, et en premier lieu pour informer au mieux les personnes directement concernées. Elles organisent à ce titre une grande soirée d'information au Palladium, le 28 février, dès 20h, et encouragent toutes les personnes intéressées à s'y rendre.

Enfin, nous tenons à souligner que l'opération Papyrus n'aurait jamais vu le jour sans le courage des personnes sans-papiers qui se sont mobilisées collectivement pour défendre leurs droits. C'est grâce à leur détermination et à leur ténacité que les organisations qui les défendent ont pu entamer avec les autorités les discussions qui aboutissent aujourd'hui à l'opération Papyrus. Depuis plus de quinze ans, dans le cadre de leurs permanences et consultations syndicales, sociales et juridiques, nos organisations sont quotidiennement les témoins des importantes difficultés que rencontrent les personnes forcées de vivre dans la clandestinité, dépourvues de droits. Après des années passées dans l'ombre, elles obtiennent aujourd'hui une forme de reconnaissance bienvenue. Fortes de cette victoire d'étape, nos associations continueront désormais de se battre aux côtés des personnes migrantes pour une politique migratoire ouverte et respectueuse des droits des personnes.

Pour tout renseignement complémentaire :

Rémy Kammermann, juriste, CSP – 077 488 75 16

Thierry Horner, secrétaire syndical, SIT – 078 751 24 40

Marianne Halle, chargée de communication, CCSI – 079 272 92 59

Alessandro De Filippo, coordinateur, Collectif de soutien aux sans-papiers – 078 768 36 86